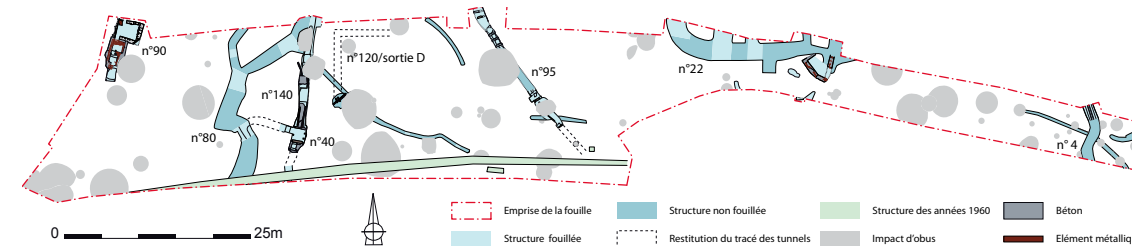
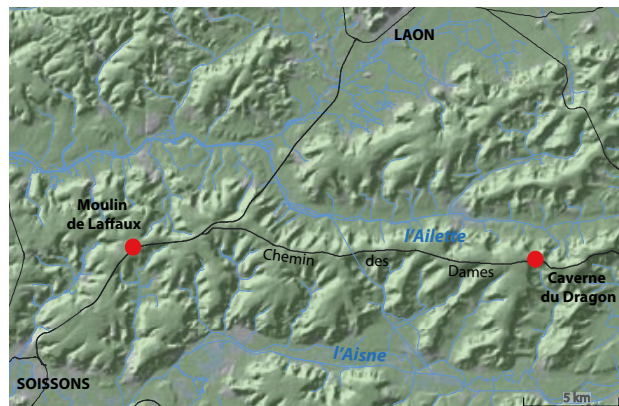




ARCHÉOLOGIE DES HAUTS-DE-FRANCE
LE CHEMIN DES DAMES (AISNE) : ARCHÉOLOGIE DES
DÉFENSES ALLEMANDES DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE



LE CHEMIN DES DAMES : UN ENJEU DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Localisation du Chemin des Dames (carte Claire Bénard, CD 02)

Soldats français prenant leur repas dans la carrière, 7 juillet 1917 (Fonds Valois/ BDIC, 22 FI Guerre 1914-1918, 002)

Plan de la « Caverne du Dragon », 22-26 juin 1917 (Archives Karlsruhe, 456 F1 580)

Entre Laon et Soissons dans l'Aisne, le plateau étroit du Chemin des Dames s'étire d'est en ouest, sur environ 25 km. Il constitue une particularité topographique et un enjeu stratégique - dernier « rempart » avant Paris - que se sont disputé Français et Allemands pendant la Grande Guerre.

Vers l'est, le secteur de l'isthme d'Hurtebise est caractérisé par la présence d'une carrière de calcaire souterraine, la « Caverne du Dragon ». Dans cette carrière, l'armée allemande aménage des casernements permettant d'accueillir des centaines d'hommes, avec dortoir, chapelle, poste de secours, etc.

Un cimetière est même aménagé. Des sorties permettent aux soldats d'accéder au plateau pour le défendre et le surveiller. Après une relative incertitude territoriale entre septembre 1914 et janvier 1915, les Allemands deviennent maîtres du plateau. Ils fortifient la zone en surface et tirent avantage de la carrière dont ils s'emparent le 25 janvier 1915. Cette période de « calme » relatif prend fin avec l'offensive française du 16 avril 1917. Les troupes françaises reprennent le plateau les 4 et 5 mai 1917. A cette date, la carrière est toujours aux mains des Allemands. Les Français n'en reprendront une grande partie que le 25 juin 1917.

LES OPPORTUNITÉS D'UNE FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE À LA CAVERNE DU DRAGON

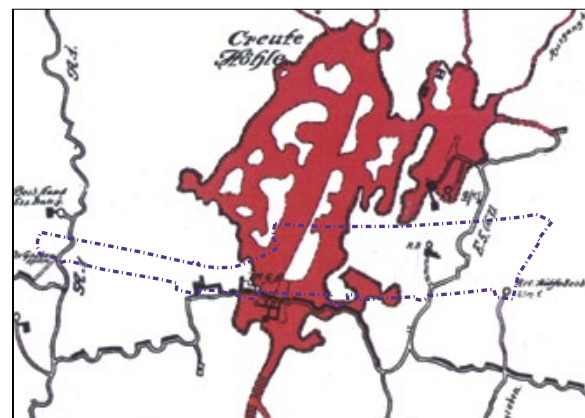
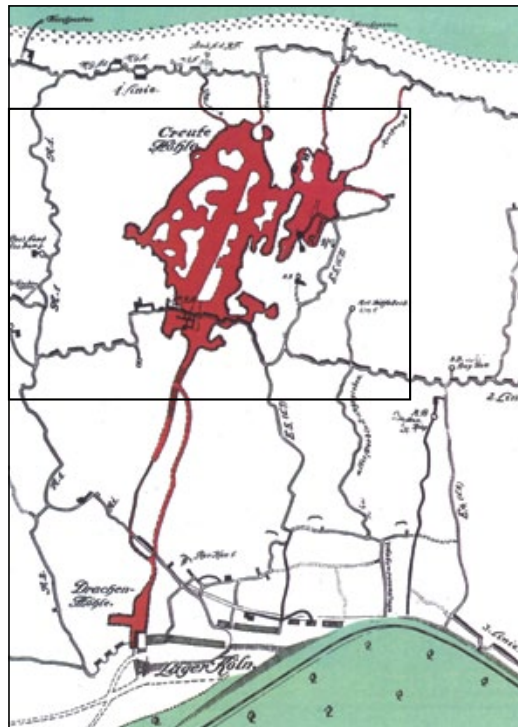
Les travaux d'extension du parking du musée de la Caverne du Dragon ont offert l'opportunité au Pôle archéologique du Département de l'Aisne de procéder à un diagnostic archéologique sur une surface de près de 2 800 m² en août 2014, suivi d'une fouille réalisée du 17 août au 10 novembre 2015.

Malgré les nombreux impacts d'obus qui ponctuent la zone, cette opération a permis de découvrir des boyaux assurant une circulation des soldats entre les 1^{ère} et 2^e lignes allemandes, ainsi que des abris bétonnés allemands voués à l'observation et à la défense.

Afin de mener l'opération dans de bonnes conditions de sécurité, les vestiges ont été dégagés au moyen d'une pelle mécanique. Le nettoyage des aménagements, le prélèvement du mobilier, ainsi que les dessins et photos n'ont été réalisés qu'une fois les risques pyrotechniques complètement levés. L'assistance des démineurs de la Sécurité civile s'est aussi avérée nécessaire pour neutraliser les munitions estimées dangereuses.

Plan général du site et de la carrière (DAO : Claire Bénard, CD 02)

Le site en cours de fouille, depuis le nord-ouest (Frédéric Canon, Vertical Photo)



UNE CONFRONTATION DIFFICILE, MAIS FRUCTUEUSE, AVEC LES ARCHIVES

Carte dressée par le 12^e régiment d'infanterie de réserve bavarois en octobre 1916 (le nord est orienté vers le bas) (collection G. Lachaux), avec report de l'emprise des fouilles (en pointillés bleus)

Pour cette période et ce secteur, les archives sont abondantes, mais elles demeurent difficiles à analyser. Les documents relatifs au secteur étudié se bornent en effet à utiliser des symboles ou se contentent d'un faible niveau de précision. En outre, ils rendent compte d'un état de la situation à un instant précis. A titre d'exemple, une carte dressée par le 12^e régiment d'infanterie de réserve bavarois en octobre 1916 est intéressante. Des aménagements de surface sont légendés (postes d'observation « A.B. » ou « Art.Beob », tranchées et boyaux « E.5. (C.7) »...) et superposés au plan de la carrière. La *Drachen Höhle*, au nord, y est signalée,

ainsi que la *Creute Höhle*, au sud, de même que le couloir qui assure la liaison entre ces deux points. En outre, la confrontation des résultats archéologiques avec les préconisations des manuels militaires est, elle aussi, riche d'enseignements. La consultation de certains ouvrages a permis de percevoir si les normes établies avaient été respectées en temps de conflit. Dans le cadre de la fouille, l'étude des vestiges matériels confirme la fonction des aménagements mis au jour, mais documente surtout la manière dont ces derniers sont construits, les différentes phases d'élaboration ou la façon dont ils sont investis par les occupants.



TRANCHÉES ET BOYAUX DE CIRCULATION

Le plateau du Chemin des Dames est parcouru de tranchées et boyaux. Au sein de l'emprise fouillée, trois types ont été identifiés : des boyaux ouverts, des boyaux couverts et des boyaux souterrains. Seule la tranchée de deuxième ligne allemande a été effleurée sur quelques mètres (n° 22). L'emprise est surtout traversée par deux boyaux ouverts (n° 4 et n° 80) qui assurent la liaison entre les tranchées de première et deuxième ligne. Non couverts, ces aménagements sont destinés à assurer la circulation des hommes et du matériel. Ils ont été réalisés de façon assez soignée : dans le boyau n° 4 un caillebotis recouvre

un petit canal central d'assainissement. Non répertorié sur les cartes consultées, le boyau n° 95 est inédit. Adoptant une orientation nord-ouest / sud-est, il est probablement relié à la tranchée n° 22 au nord. Ce boyau rectiligne présente une double morphologie. Dans sa partie nord, il semble avoir été couvert selon un système d'étagage (boisage) : des madriers de bois forment un cadre destiné à soutenir les parois et le plafond de la galerie. Dans sa partie sud, ce boyau devient souterrain. Il présente une hauteur de circulation d'environ 1,30 m, en suivant le pendage naturel du plateau.

Le boyau n° 95 depuis le nord. La partie souterraine apparaît au second plan

Cliché daté du 15 mai 1917, les Monts de Champagne (Marne) (source : BDIC, Val 077, album 29). Exemple de tranchée à ciel ouvert (au premier plan) qui devient couverte (au second plan)

Un madrier en place et son encoche latérale gauche



Vue générale du poste d'observation depuis l'est. Par sécurité, la paroi en béton située à l'est a été retirée. Par ailleurs, on observe, au nord, une dalle de couverture effondrée du boyau n° 140

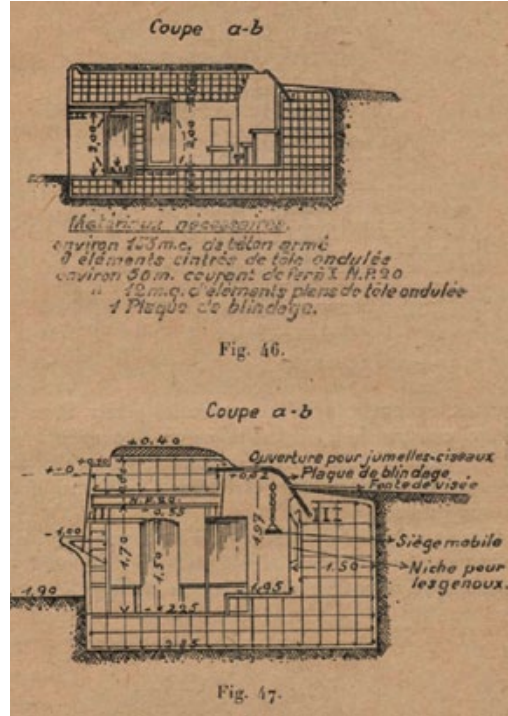
Vue détaillée de l'espace destiné à l'observateur. Les plaques en fonte correspondent à la couverture de l'abri

Extrait des « Règlements allemands relatifs à la guerre de position pour toutes les armes », p. 52 : les deux espaces préconisés sur ces profils ont été observés lors de la fouille

LES POSTES D'OBSERVATION...

La mise au jour du poste d'observation n° 40 constitue une découverte importante de l'opération. Ce dernier est situé en bordure sud du plateau. Il consiste en une construction double, destinée à deux occupants. L'observateur occupe un espace exigu, surélevé et bétonné, au sud, depuis lequel il détermine les positions françaises au moyen d'un périscopes. Un coéquipier est installé dans un second espace plus vaste, au nord, dans lequel il analyse et transmet les informations reçues aux positions d'artillerie allemande situées à l'arrière.

La carte dressée en octobre 1916 par le 12^e régiment d'infanterie de réserve

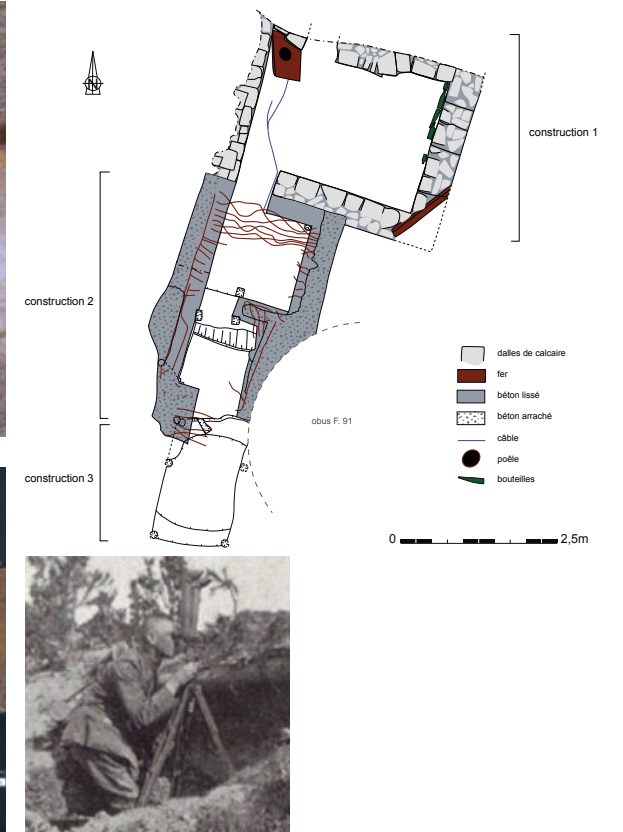


bavarois (cf. page 3) montre qu'il s'agit d'une unité d'observation, mentionnée « A.B. » (« A » pour *Abteilung* et « B » *Beobachtung*) à laquelle on accède par une galerie dessinée en pointillés. Cette dernière correspond au boyau couvert n° 140 qui, depuis le nord, en partant du boyau n° 80, constitue l'accès principal. Il est protégé par une série de trois dalles en béton, recouvertes de terre, cintrées de rails de chemin de fer, eux-mêmes soutenus par des poteaux de bois. Cette importante construction se veut invisible depuis la surface afin de préserver une totale discrétion.



...AU CŒUR DU SYSTÈME DÉFENSIF ALLEMAND

L'abri n° 90 utilise plusieurs techniques de construction. Vaste et complexe, il met en œuvre des dalles de calcaire issues de l'environnement immédiat pour la pièce située au nord (construction 1). Pour la partie médiane (construction 2), réalisée dans un deuxième temps, le béton armé est utilisé de manière systématique, conformément aux préconisations des règlements. Une petite excroissance souterraine, apparentée à un espace de stockage, complète enfin le dispositif vers le sud. La présence d'une caisse de grenades et d'un sac pour jumelles périscopiques suggère que cet espace accueillait un observateur, éventuellement associé à un



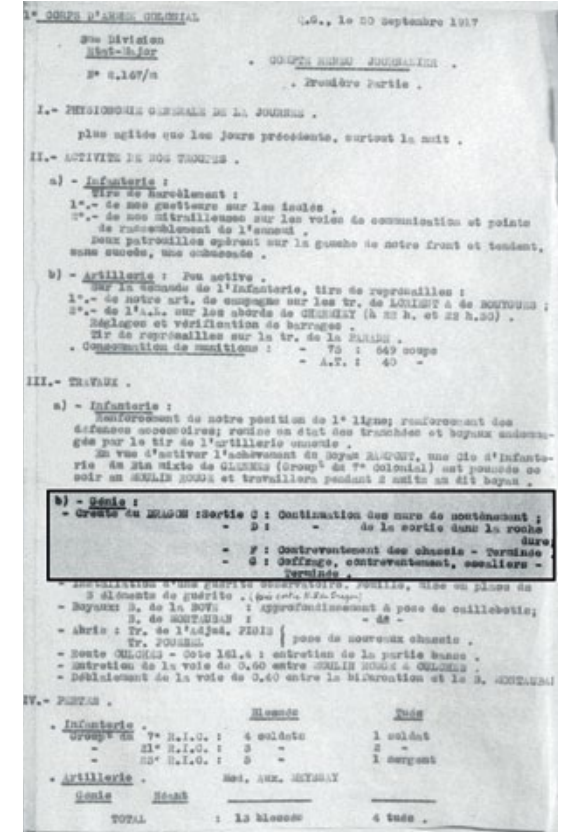
ou plusieurs artilleurs. La carte bavaroise datée d'octobre 1916 (cf. page 3) mentionne, en lieu et place du n° 90, un poste baptisé « *Art. Beob.* » qui confirme la vocation d'observatoire d'artillerie pour cette position. La présence d'un poêle et de quelques bouteilles de vin découvertes dans la salle nord rappellent que ces lieux, par-delà leur rigueur architecturale et une conception ultra-fonctionnelle, ont été occupés par des hommes dont l'essentiel du temps consistait à attendre une confrontation avec l'adversaire.

Vue de la position n° 90 depuis le nord

Relevé en plan de la position n° 90

L'étui pour les jumelles périscopiques et les lentilles associées

Un observateur muni d'une paire de jumelles périscopiques. Il s'agirait du lieutenant Litzmann sur le Chemin des Dames en 1917 (Ristou, 1959, p.191)



LA DÉCOUVERTE D'UNE LIAISON ENTRE LA CARRIÈRE ET LA SURFACE

Vue de la sortie dégagée, depuis la caverne

L'accès à la sortie D, volontairement obstruée après la guerre

Dans la partie ouest de la carrière souterraine de la Caverne du Dragon, un tunnel amorce un départ vers la surface. Il est obstrué par des blocs et du fil barbelé ; on ne peut suivre sa trajectoire que sur une distance de quelques mètres. Si la présence d'une cheminée d'aération laissait présager l'emplacement de la sortie en surface, l'intervention archéologique a permis de déterminer précisément sa localisation.

Largement masquée par un impact d'obus de grande dimension, l'entrée est apparue nettement environ deux mètres sous le niveau de décapage. Sa conservation est liée au rebouchage

volontaire après la fin du conflit. Des IPN et des tôles ondulées ont en effet soigneusement été disposés de manière à éviter les effondrements dans la perspective d'une remise en culture des terres agricoles à la fin du conflit.

LA MAÎTRISE DU SOL ET DU SOUS-SOL

Cette liaison correspond probablement à la « sortie D », aménagée par les Français qui, depuis le 25 juin 1917, ont repris aux Allemands une grande partie de la carrière. Cette identification est assurée par la présence d'un graffiti dans le ciment frais (« 43^e Colonial »), et les mentions, dans les journaux de marche, de travaux réalisés au cours des mois de septembre et octobre 1917 pour aménager une « sortie D ».

L'identification définitive entre le tunnel observé archéologiquement et cette « sortie D » aménagée par les Français est confirmée par la carte établie par le 55^e bataillon de chasseurs à pied en

janvier 1918. A cette date, une sortie D est figurée, localisée précisément où nous l'avons mise au jour dans l'emprise de fouille.

La découverte d'un accès depuis la surface vers la carrière souterraine est remarquable. Elle témoigne, de la part des belligérants, d'un souci permanent de maîtriser conjointement le sol et le sous-sol. Les Allemands avaient procédé à des travaux importants au cours des années 1915 et 1916 principalement. Les Français, dès qu'ils prennent possession de la carrière en juin 1917, procèdent de la même manière, afin de préparer la suite du conflit.

Graffiti réalisé dans le ciment frais par les sapeurs du 43^e régiment d'infanterie coloniale

Carte extraite du « Journal de marche et des opérations du 55^e bataillon de chasseurs à pied », 25 janvier-2 février 1918

Extrait du « Journal de marche et des opérations de la 3^e division d'infanterie coloniale »



L'ABRI BÉTONNÉ DU « MOULIN DE LAFFAUX »

Vue générale de l'abri (partie enterrée)

Blindage en rails de chemin de fer

Le couloir d'accès, le départ de l'escalier et le puisard de collecte des eaux de ruissellement

Lors de l'aménagement d'un parking sur l'aire de repos du « Moulin de Laffaux » à Laffaux, juste à l'ouest du Chemin des Dames, des éléments d'un abri bétonné ont été découverts par l'entreprise de terrassement. Son dégagement complet et sa fouille ont été confiés à l'Inrap en janvier 2014. L'abri était constitué de deux niveaux, l'un enterré, l'autre en élévation. Seule la partie enterrée était conservée.

De plan quadrangulaire, l'abri mesure 6,50 m de long sur 6 m de large. Le sous-sol est composé d'un couloir relié au réseau de tranchées et d'une salle mesurant 10 m². Un escalier relie le

couloir à la salle basse. Un puisard semble avoir pour fonction de collecter les eaux de ruissellement en provenance de l'escalier. Deux puits de communication aménagés dans le plafond permettent de rejoindre la partie supérieure au moyen de barreaux d'échelle en fer scellés dans les parois.

Le sol de l'élévation, de plan trapézoïdal, est constitué d'une dalle en ciment. La paroi ouest de l'abri, faisant face à l'ennemi, est puissamment renforcée par deux rangées de rails et de traverses de chemin de fer.

LES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Grâce aux observations archéologiques et aux photographies de l'époque, il est possible d'appréhender les techniques utilisées pour la construction des abris bétonnés de la Première Guerre mondiale.

Une fois l'emplacement de la structure défini et les fondations creusées, un coffrage de planches est monté. La dalle de sol est coulée. Les espaces intérieurs sont mis en réserve toujours au moyen de coffrages en bois. L'armature métallique est composée de fers recourbés et entrecroisés. Une fois le béton coulé et sec, les planches des coffrages sont démontées mais les montants verticaux

en bois des espaces intérieurs restent scellés dans les parois.

En ce qui concerne l'abri du « Moulin de Laffaux », on peut observer que la partie enterrée n'a pas bénéficié d'un coffrage extérieur. Le temps de la construction, la nature compacte et homogène du limon a suffi. Une étude des géologues militaires indique qu'en 1918, le prix de revient d'un abri en béton armé s'élève de 30 000 à 40 000 marks, alors qu'un abri de mêmes capacité et résistance, réalisé en galerie de mine, ne revient qu'à 2 000 marks.

Angle du sous-sol. Traces des planches du coffrage imprimées dans le béton et montants en bois du coffrage scellés dans les parois

Creusement de la fosse de fondation et installation du coffrage en bois
(© Kriegstagebuch von Joseph Elsner)

Mise en place des armatures en fer d'un abri bétonné.
(© Kriegstagebuch von Joseph Elsner)



L'ÉTAT ET LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Le ministère de la Culture, en application du Livre V du Code du Patrimoine, a pour mission d'inventorier, protéger, étudier et conserver le patrimoine archéologique, de programmer et contrôler la recherche scientifique, de s'assurer de la diffusion des résultats. La mise en œuvre de ces missions est assurée par les Directions régionales des affaires culturelles (Services régionaux de l'archéologie).



LE DÉPARTEMENT DE L'AISNE ET L'ARCHÉOLOGIE

Opérateur d'archéologie préventive depuis janvier 2005, le Département de l'Aisne est agréé par l'État pour la réalisation au cas par cas des diagnostics prescrits sur le territoire départemental et pour l'exécution de fouilles des périodes allant du Néolithique à l'Époque contemporaine sur l'ensemble du territoire national. Le Département de l'Aisne mène également des actions de médiation et concourt à la diffusion scientifique de ses résultats.



L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES

Avec 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Institut national de recherche, il réalise la majorité des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec les aménageurs privés et publics : soit plus de 2 000 chantiers par an, en France métropolitaine et dans les DOM. Ses missions s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique auprès du public.



LE CHEMIN DES DAMES (AISNE) : ARCHÉOLOGIE DES DÉFENSES ALLEMANDES DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

BIBLIOGRAPHIE :

Les opérations ont fait l'objet de rapports scientifiques déposés au Service régional de l'archéologie (DRAC Hauts-de-France - site d'Amiens). La liste suivante n'est pas exhaustive.

DESPLANQUE (G.) BENARD (C.) et al. - Chermizy-Ailles / Bouconville-Vauclair (Aisne) « Extension du parking du Musée de la Caverne du Dragon », Rapport de fouille, Service régional de l'Archéologie, Amiens, 2017.

FLUCHER (G.) - Laffaux (Aisne) Un abri bétonné de la Première Guerre mondiale, Rapport de fouille, Service régional de l'Archéologie, Amiens, 2014

CONDUITE DES OPÉRATIONS :

Le diagnostic et la fouille préventive du site de la Caverne du Dragon ont été réalisés sous la direction de Gilles Desplanque (Pôle archéologique du Département de l'Aisne) du 6 au 7 octobre 2014 et du 17 août au 10 novembre 2015. La fouille préventive du site du « Moulin de Laffaux » a été réalisée sous la direction de Guy Flucher (Inrap) du 7 au 16 janvier 2014.

ÉQUIPE DE FOUILLE ET INTERVENANTS :

Caverne du Dragon :
Noémie Arandel, Claire Bénard, Kévin Boitelet, Nadège Robin, Camille Saout.
« Moulin de Laffaux » :
Michel Baillieu, Guy Flucher, Jean-Michel Lemaître

FINANCEMENT :

Caverne du Dragon :
Direction des bâtiments du Département de l'Aisne
Rue Paul Doumer
02013 Laon Cedex
« Moulin de Laffaux » :
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
56, rue Jules Barni
80044 Amiens Cedex



ARCHÉOLOGIE DES HAUTS- DE-FRANCE

Publication de la DRAC des Hauts-de-France - Service régional de l'archéologie

Site d'Amiens

5, rue Henri Daussy
CS 44407
80044 Amiens cedex 1
Tél. : 03 22 97 33 45

Site de Lille

Hôtel Service
1-3, rue du Lombard
CS 8016
59041 Lille cedex
Tél. : 03 28 36 78 51

Auteur des textes et DAO :

Caverne du Dragon :
Gilles Desplanque
et Claire Bénard
(Pôle archéologique du
Département de l'Aisne)
« Moulin de Laffaux » :
Guy Flucher (Inrap)

Couverture :

La position n° 90 en cours de nettoyage (Caverne du Dragon)

Crédits iconographiques :

Frédéric Canon (Vertical Photo),
Noémie Arandel, Kévin Boitelet,
Gilles Desplanque, Camille
Saout (Pôle archéologique du
Département de l'Aisne), Guy
Flucher (Inrap)

Suivi éditorial :

Mickaël Courtiller (DRAC Hauts-
de-France), Alexandre Audebert
(SRA Hauts-de-France)

Coordination de la

collection : Mickaël Courtiller
et Karine Delfolie (DRAC Hauts-
de-France)

Création graphique :

Agence Lineal : 03 20 41 40 76
www.tri-angles.com

Impression :

I&RG 2017

ISSN en cours

Dépôt légal 2017
Diffusion gratuite dans la limite
des stocks
Ne peut être vendu

